

Aide et soins à domicile auprès des personnes en perte d'autonomie : 1 personne sur 10 nécessitant un service d'aide à domicile n'a pu avoir une prise en charge intégrale en 2018

À l'occasion de la consultation menée dans le cadre de la future loi « Grand âge et autonomie », Opinion Way a conduit, pour UNA, une enquête auprès de son réseau de structures non lucratives¹. Il en ressort qu'en 2018, 10 % des demandes formulées n'ont pu être honorées intégralement du fait d'un manque de personnel, de moyens financiers et de soutien des politiques publiques. L'enjeu est pourtant de taille, d'ici à 2050, la France comptera près de 5 millions de personnes âgées de plus de 85 ans, contre 1,5 aujourd'hui.

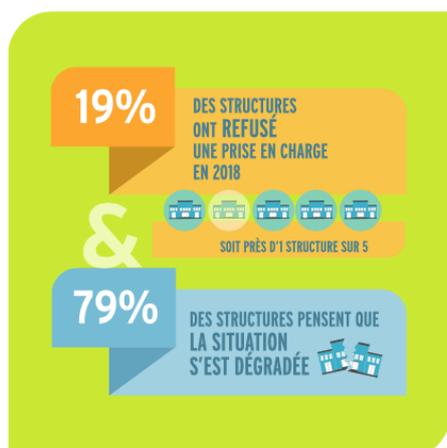
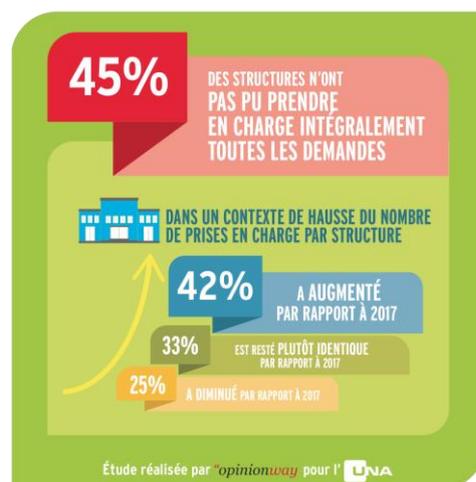
Afin de sauver le système existant pour satisfaire les demandes actuelles et de le faire évoluer pour se préparer à la très forte hausse des demandes dans les années à venir, UNA formule 6 mesures de bon sens.

L'urgence de la situation soulignée par les résultats de l'enquête Opinion Way

De grandes difficultés à recruter dans un secteur tendu

Les demandes d'accompagnement des personnes âgées auprès des services à domicile sont de plus en plus importantes chaque année. Cependant, **45% des structures déclarent ne pas pouvoir prendre en charge l'intégralité des demandes.**

L'une des raisons principales ? Les difficultés à recruter. À date, 47 % des structures déclarent avoir toujours des postes vacants. Un manque de candidats qui s'explique par l'impossibilité de les attirer par des salaires attractifs, des conditions de travail difficiles notamment du fait des horaires décalés, et le manque de profils adéquats. Ainsi, **19% des postes créés en 2018 sont restés vacants en moyenne.**



L'incapacité de satisfaire toutes les demandes de prise en charge

Le manque de personnel disponible a eu pour conséquence pour **1 structure sur 5 de devoir refuser des prises en charge.** De sorte que, **1 directeur de structures sur 2 a le sentiment que la situation se dégrade...** et cette situation est d'une manière générale de plus en plus difficile à vivre pour 79 % des structures. La conséquence est alarmante, à date **10% des demandes ne peuvent pas être prises en charge intégralement.**

¹ Etude réalisée auprès d'un échantillon de 256 directeurs de structures adhérentes à UNA de 10 à plus de 100 salariés, association, structure publique ou mutualiste, en France métropolitaine et Outre-Mer.

UNA propose 6 mesures pour que le maintien à domicile soit encore possible demain

UNA a participé à la grande consultation « Grand âge et autonomie » lancée par le Gouvernement, en vue d'une loi prévue fin 2019. Quotidiennement au contact des personnes en situation de perte d'autonomie, UNA contribue activement à la réflexion et formule des mesures de bon sens au service des Françaises et des Français.

- 1. Revaloriser les métiers de l'intervention à domicile et améliorer la qualité de vie au travail**
- 2. Améliorer la qualité de l'offre**
- 3. Coordonner la réponse à l'échelle territoriale pour une offre de service décloisonnée**
- 4. Développer un service d'accompagnement médico-social à domicile 3^{ème} génération**
- 5. Réformer le financement pour plus de simplicité, de transparence et d'homogénéité partout en France**
- 6. Renforcer la gouvernance du futur 5^{ème} risque de Sécurité sociale**

[Retrouvez les propositions en détails dans le dossier de presse joint](#)

Résultats complets de l'enquête disponibles sur demande auprès du service de presse

À propos de UNA (www.una.fr - [@UNAdomicile](https://twitter.com/UNAdomicile)) :

L'Union Nationale de l'Aide, des Soins et des Services aux Domiciles (UNA) est une fédération à but non lucratif créée le 17 janvier 1970. UNA est à la fois un mouvement associatif militant, un syndicat d'employeurs, un réseau d'associations, mutuelles, fondations, services publics territoriaux (CCAS/CIAS) et hospitaliers. UNA représente plus de 800 structures adhérentes (3000 implantations), employant plus de 90 000 salariés, au sein d'un réseau de 65 unions départementales et 20 unions régionales. Les structures adhérentes à UNA gèrent des activités de services d'aide et d'accompagnement à domicile (SAAD) auprès des personnes vulnérables, des services de soins à domicile (CSI, SSIAD), des services polyvalents d'aide et de soins à domicile (SPASAD), des services d'accompagnement des familles, des structures d'accueil et de garde d'enfants à domicile, des services à la personne.

Contacts presse :

Sylvain CAMUS : sylvain.camus@scopuscommunication.fr - 06 12 16 38 60

Sophie ORAIN : sophie.orain@voxfactory.fr - 06 61 14 02 11

UNA : Manon DAFFARA - m.daffara@una.fr - 06 82 76 41 41
